



Etablissement scolaire de la commune d'Ixelles

Bruxelles, le 19 août 2024

Concerne : Année scolaire **2024/2025** – fourniture des repas scolaires

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Nous allons procéder cette semaine, à la distribution des brochures, dans votre école.
Cette brochure contient :

- Le règlement sur la fourniture des repas
- Le menu du mois de septembre
- Des informations pratiques

Nous avons imprimé le nombre d'exemplaires correspondant au nombre d'enfants inscrits dans votre établissement.

Cette année, l'inscription se fera uniquement en ligne via le site :
<https://repasscolaires.lescuisinesbruxelloises.be>.

Néanmoins, pour les parents rencontrant des problèmes d'accès à l'internet, nous vous proposons de compléter le document en pièce jointe (fiche de contact parent) afin que nous puissions contacter les parents.

Pour mieux informer les parents sur la reprise des repas, nous accompagnerons les brochures d'une enveloppe reprenant trois affichettes A4 que nous vous demandons de bien vouloir afficher à leur attention.

Nous vous informons que les repas seront distribués, sauf avis contraire de votre part ou de toute autorité publique, **du mercredi 4 septembre 2024 au vendredi 4 juillet 2025** inclus.

Tarifs :

Les tarifs par repas TVAC qui seront facturés aux parents sont les suivants :

Catégorie tarifaire	Section Maternelle	Section Primaire
	3,85 €	3,97 €

D'ores et déjà, nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2024/2025, et nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre parfaite considération.

José Orrico
Directeur Général